



Déchets

Plan d'Action Développement Durable

Champ d'actions :

Dossier :

Données :

Suivi :

A01 -Consommation et Production

A01-CONS

CEL_CONS_déchets (excel)

Power BI : PADD CELIGNY / CONS_déchets

CHAMPS D'ACTION A01

FICHE ACTIONS ODD-12

[ODD 12.2](#)[ODD 12.3](#)[ODD 12.5](#)[ODD 12.8](#)
12 CONSOMMATION
ET PRODUCTION
RESPONSABLES


ENJEUX

Établir des modes de consommation et de production durables

Nos modes de production et de consommation engendrent une utilisation excessive et croissante des ressources naturelles et génère des volumes de déchets importants. Selon une étude de l'OFEV, les trois quarts de l'impact environnemental lié à la consommation suisse sont générés à l'étranger.

Notre mode de vie génère un volume important d'émissions CO₂. Aujourd'hui, **il est estimé qu'un citoyen suisse produit approximativement 12.4 tonnes équivalent CO₂ par an en moyenne**. Ce qui est plus du double de la moyenne mondiale en équivalent CO₂ par habitant (6.4 tCO₂eq). D'autre part un citoyen suisse requiert, en termes de bio-capacité, l'équivalent d'environ trois planètes (2.75 ; données 2018) pour répondre à ses besoins soit **4.4 global hectare par habitant (gha)**. Les ressources environnementales globales disponibles par personne sont de 1.6 hectares globaux (gha).

Les matières produites et consommées dans l'économie suisse proviennent en grande majorité de sources non renouvelables. Elles sont généralement extraites à l'étranger, ce qui contribue à des impacts environnementaux significatifs, depuis les émissions jusqu'à la production de déchets. (Circularity Gap Report, Suisse). La Suisse est le 3^{ème} plus gros producteur de déchets en Europe.

50% du contenu de nos poubelles sont des déchets aisément recyclables **dont 33% sont composés de déchets de cuisine !**

Le système alimentaire représente environ 28 % de l'empreinte GES totale de la Suisse, dont un quart provient des pertes alimentaires évitables. Ceci correspond à près de la moitié de l'impact environnemental causé par le trafic individuel motorisé du pays.

La notion de **5R** s'affirme comme une nouvelle ligne de conduite à adopter :

Refuser, Réduire, Réemployer, Recycler, Redonner à la terre

CADRES D' ACTIONS

Pour Établir des modes de consommation et de production durable, la commune a choisi les orientations stratégiques suivantes :

1. Au niveau cantonal : **Alignement sur le Plan de Gestion des Déchets (PGD) 2020-2025**
 - Diminution des déchets à la source
 - Amélioration du tri et valorisation
 - Elimination des déchets sur le territoire
 - Rôle exemplaire de la commune
2. **Alignement avec les directives du label ' Cité de l'Énergie'**
3. **Accompagnement par le programme SIG-eco21 sur la thématique des déchets et de l'économie circulaire**

La commune s'engage dans les actions suivantes :

- Informer et sensibiliser la population sur la source des déchets et sur le cycle de vie des objets
- Réduire la quantité de déchets incinérés
- Réemployer et valoriser les déchets (notion d'économie circulaire)
- Mieux recycler
- Eliminer sur le territoire

ODD

12.2

Consommation et production durable

D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles

DESCRIPTION DE L'ACTION **BENEFICES DE L'ACTION**

Dans le cadre de cet objectif, la commune œuvre à une gestion des déchets permettant de rejoindre les objectifs 2030 à savoir : la diminution des déchets et la réduction du gaspillage alimentaire et de matières premières **Cette action passe par une plus grande responsabilisation des citoyens par rapport aux types et aux volumes de déchets qu'ils produisent.**

L'empreinte écologique matérielle par personne est la notion importante de cette objectif. **L'efficacité matérielle doit être améliorée.** L'économie suisse n'est circulaire qu'à 7% (Circularity Gap report, Switzerland). La nature et le type de ressources que nos besoins génèrent doivent être compris au sens de la durabilité.

La diminution du volume de déchets par une consommation responsable permettra de réduire les émissions de GES et de conscientiser les citoyens sur leurs réflexes de consommateurs.

Cette diminution du volume des déchets a également des impacts directs sur les coûts liés à la transformation et aux transports des déchets.

A l'échelle globale, la Suisse tendra à rejoindre un niveau d'empreinte matérielle par personne supportable à long terme par la planète, compris entre cinq et huit tonnes équivalent CO2 par an en moyenne.

OBJECTIFS DE L'ACTION **MOYENS**

Réduction du bilan CO2 par un comportement citoyen adapté : tout le monde peut aider à limiter le changement climatique par de simples actions.

- Communication et messages par support médias**
- Economiser l'énergie à la maison
 - Privilégier le vélo, la marche à pied et les transports publics
 - Manger plus de légumes de saisons
 - Considérer l'impact de vos voyages et optez pour des solutions moins impactantes.
 - Gaspillez moins de nourriture
 - Refuser, Réduire, Réemployer, Recycler

Visite Villa (eco21-SIG)

Eco-logement (eco21-SIG)

Responsabiliser les administrés en permettant de comprendre la consommation d'énergie ainsi que la production de déchets

Visite Villa (eco21-SIG)

Service sur mesure et avec un expert de l'efficacité énergétique

Une analyse sur l'ensemble des questions énergétiques

Réduire la consommation d'électricité, d'eau ainsi que les émissions de CO2 et la production de déchets

Eco-logement (eco21-SIG)

Visite de logements et installation de matériel efficient

Réduire et maîtriser le compostage et les déchets verts

Intensification du compostage à domicile ; L'effort de compostage "in-situ" (au sein des propriétés) doit être renforcé afin de stabiliser et de réduire la part importante des déchets verts

Information par ateliers, conférences, moyens médiatiques sur le compostage et les déchets verts

<https://www.ge.ch/document/dechets-composter-dans-son-jardin>

Réduction du bilan CO2 de la restauration collective

Aider les restaurants et les cantines à augmenter l'offre de menus respectueux du climat contribue à réduire le bilan CO2 de la restauration collective.

	Intégrer et utiliser des poubelles intelligentes
Communiquer la nécessité du tri : Selon la loi votée par le Conseil d'Etat genevois le 2 septembre 2022. Il y a obligation du tri pour les privés, les entreprises ou entités publiques autonomes.	Accompagnement individuel Zéro Waste (eco21-SIG) Donner un entretien de 30 min gratuit pour sensibiliser à la réduction des déchets à la source et à l'optimisation du tri.
Informier et inciter à la méthode des 5R	Communication et messages par support médias pour 5R : Refuser, Réduire, Réemployer, Recycler, Redonner à la terre.
Economie circulaire pour mobilier et matériel de bureau	Re-sources (eco21-SIG) Plateforme d'économie circulaire pour entreprises genevoise de matériel de bureau, fourniture et mobiliers https://re-sources.eco21.ch/#/
Economie circulaire en encourageant la circulation des biens , et en renforçant une économie locale durable	Abonnement bibliothèque d'objets La Manivelle (eco21-SIG)
Événements culturels et sportifs	Manifestation-Verte.ch https://manifestation-verte.ch/Public/Page?pagelid=26
Encouragement des systèmes de production durables	PA22+ : Le 12 février 2020, le Conseil fédéral a adopté le message relatif à l'évolution future de la Politique agricole à partir de 2022 (PA22+). Actuellement en suspend ; Le Parlement ne pourra reprendre l'examen de la PA22+ durant le printemps 2023 au plus tôt. L'entrée en vigueur de la réforme est probablement renvoyée au 1er janvier 2025
Diminution des déchets liés au projet de la construction ou rénovation grâce à la réutilisation	Solution Réemploi de produits de construction (C-BAT) ; eco21-SIG Sourcing et/ou mise à disposition d'un AMOE C-BAT à visée de réutilisation ou de réemploi de Produits de construction.
INDICATEURS	SUIVIS
Valorisation Organique (compostage) ; tonnes	Selon facturation des volumes et des transports
Taux de recyclage (%)	Selon facturation des volumes et des transports
Valorisation matière (Recyclage)	Selon facturation des volumes et des transports
Valorisation organique et énergétique (méthanisation)	Selon facturation des volumes et des transports / Le pôle vert de Châtillon
Valorisation énergétique (kWh)	N/A
Volume des déchets alimentaires (tonnes)	Suivi à initier ODD 12.3 / https://www.ge.ch/teaser/p-tite-poubelle-verte
Volume des déchets plastiques	Suivi à initier
DÉCHETS CHANTIER Augmenter la quantité de matériaux d'excavation recyclés	Suivi à initier • Nombre de chantiers publics et proportion de rapports sur le choix des matériaux faits (Objectif 100%) • Quantités et types de matériaux de remblayage utilisés sur les chantiers publics
ODD international	https://unstats.un.org/sdgs/dataportal
ODD Suisse	https://www.sdgital2030.ch/goals/12#facts

ODD

12.3

Gaspillage alimentaire

D'ici à 2030, réduire de moitié à l'échelle mondiale le volume de déchets alimentaires par habitant au niveau de la distribution comme de la consommation et réduire les pertes de produits alimentaires tout au long des chaînes de production et d'approvisionnement, y compris les pertes après récolte.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Dans le cadre de cet objectif, la commune œuvre à une réduction du gaspillage alimentaire et les pertes après récoltes.

Cette action passe par une plus grande responsabilisation des citoyens par rapport aux volumes de déchets alimentaires qu'ils produisent, ainsi que de leurs besoins et habitudes alimentaires.

BENEFICES DE L'ACTION

La diminution du volume de déchets par une consommation responsable permettra de réduire les émissions de GES et de conscientiser les citoyens sur leurs réflexes de consommateurs.

Réduction du volume des ordures ménagères (incinérés) et des émissions GES associées à cette transformation.

Cette diminution du gaspillage alimentaire a également des impacts directs sur les émissions GES liées aux chaînes logistiques des produits alimentaire (origine, transport, conditionnement).

OBJECTIFS DE L'ACTION

Tri et Récupération des déchets alimentaires (tonnes)

MOYENS

La poubelle verte et le suivi des volumes collectés

<https://www.ge.ch/teaser/p-tite-poubelle-verte>

Sensibilisation écopoint (eco21-SIG)

De mars à octobre, un ou deux ambassadeurs sont présents sur un écopoint de la commune et accueille les ménages en :

- Les informant sur le tri et la réduction des déchets
- Distribuant la **P'tite Poubelle Verte** et les **sacs compostables**
- Montrant le compost aux ménages
- Dispensant des informations : Zerowaste, litière

Réduction du bilan CO2 de la restauration collective

Sensibilisation des restaurants et cantines

- Aider les restaurants et les cantines à augmenter l'offre de menus respectueux du climat contribue à réduire le bilan CO2 de la restauration collective.
- Intégrer et utiliser **des poubelles intelligentes**

Pour les événements culturels et sportifs

Manifestation-Verte.ch

<https://manifestation-verte.ch/Public/Page?pageld=26>

Encouragement des systèmes de production durables

PA22+ : Le 12 février 2020, le Conseil fédéral a adopté le message relatif à l'évolution future de la Politique agricole à partir de 2022 (PA22+). Actuellement en suspend ; Le Parlement ne pourra reprendre l'examen de la PA22+ durant le printemps 2023 au plus tôt. L'entrée en vigueur de la réforme est probablement renvoyée au 1er janvier 2025

INDICATEURS

Volume des déchets alimentaires (tonnes)

SUIVIS

Suivi à initier ODD 12.3 /

<https://www.ge.ch/teaser/p-tite-poubelle-verte>

ODD international

<https://unstats.un.org/sdgs/dataportal>

ODD Suisse

<https://www.sdgital2030.ch/goals/12#facts>

ODD

12.5

Réduction des déchets

D’ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.

DESCRIPTION DE L’ACTION

Dans le cadre de cet objectif, la commune œuvre à une réduction des déchets en utilisant différents moyens, dont la notion de **5R**.

Cette action passe par une stratégie communale de gestion des déchets, ainsi que par une plus grande responsabilisation des citoyens par rapport aux types et aux volumes de déchets qu’ils produisent.

BENEFICES DE L’ACTION

La diminution du volume de déchets par une consommation responsable permettra de réduire les émissions de GES et de conscientiser les citoyens sur leurs réflexes de consommateurs.

Diminution de l’empreinte écologique matérielle de chaque habitant.

OBJECTIFS DE L’ACTION

Réduction de la production de déchets.

Selon l’objectif de -25% à l’horizon 2025, chaque habitant devra réduire son volume de déchets urbains de 15% par année; soit passer de 0.9Kg de déchets par jour aujourd’hui à 0.6Kg par jour à la fin 2025 et 350g par jour à fin 2030.

Les valeurs par habitant aux horizons 2025 et 2030 ont été estimés selon une croissance annuelle moyenne de la population de 2.5%. Entre 2014 et 2022 la population de la commune a augmenté de 24%.

MOYENS

Communication et messages par support médias

On incitera chaque citoyen à un effort continu et quotidien de réduire de **100g par jour son volume de déchets jetés à la poubelle** et qui sera ensuite incinéré; soit **un pot de yaourt par jour!** Pour une famille avec deux enfants ceci correspond à moins d’un demi kilo ou 2 baguettes de pain par jour par famille!

Globalement **pour un ménage de quatre personnes, c’est passer d’une poubelle par semaine à une poubelle (sac de 35 litres) par mois à l’horizon 2030!**

Cette réduction des déchets passe par le tri des déchets alimentaires.

Sensibilisation écopoint (eco21-SIG)

De mars à octobre, un ou deux ambassadeurs sont présents sur un écopoint de la commune et accueille les ménages en :

- Les informant sur le tri et la réduction des déchets
- Distribuant la **P’tite Poubelle Verte** et les **sacs compostables**
- Montrant le compost aux ménages
- Dispensant des informations : Zerowaste, litière

Mise en place d’une stratégie pour la réduction des déchets

Stratégie déchets et économie circulaire communale (eco21 – SIG)

Accompagnement par un expert SIG-éco21 pour concevoir et mettre en œuvre une stratégie «Déchets & économie circulaire» communale.

Tri et Récupération des déchets alimentaires (tonnes)

La poubelle verte et le suivi des volumes collectés

<https://www.ge.ch/teaser/p-tite-poubelle-verte>

Communiquer la nécessité du tri : Selon la loi votée par le Conseil d’Etat genevois le 2 septembre 2022. Il y a obligation du tri pour les privés, les entreprises ou entités publiques autonomes.

Accompagnement individuel Zéro Waste (eco21-SIG)

Donner un entretien de 30 min gratuit pour sensibiliser à la réduction des déchets à la source et à l’optimisation du tri.

Informier et inciter à la méthode des 5R

Communication et messages par support médias

pour la notion 5R: Refuser, Réduire, Réemployer, Recycler, Redonner à la terre.

INDICATEURS	SUIVIS
Volume des déchets alimentaires (tonnes)	Suivi à initier ODD 12.3 / https://www.ge.ch/teaser/p-tite-poubelle-verte
Volume total des déchets urbains (tonnes et t/hab)	Selon facturation des volumes et des transports
Taux de recyclage (%)	Selon facturation des volumes et des transports
ODD international	https://unstats.un.org/sdgs/dataportal
ODD Suisse	https://www.sdgital2030.ch/goals/12#facts

ODD

12.8

Formation et information environnementales

D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde, aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature

DESCRIPTION DE L'ACTION

Dans le cadre de cet objectif, la commune œuvre à informer et à communiquer les informations nécessaires pour développer un mode de vie en accord avec les objectifs de développement durable de l'Agenda 2030.

Cette action passe par une stratégie de communication et d'information sur les thèmes de développement durable.

BENEFICES DE L'ACTION

Développement d'un langage commun en matière de durabilité.

Mobilisation et motivation de la communauté dans un effort commun.

La diminution du volume de déchets par une consommation responsable permettra de réduire les émissions de GES et de conscientiser les citoyens sur leurs réflexes de consommateurs.

OBJECTIFS DE L'ACTION

Augmenter les capacités d'adaptation

MOYENS

Améliorer le tri des déchets, le compostage et la gestion des déchets alimentaires.

Développer l'économie circulaire par des initiatives locale et /ou en partenariat.

La poubelle verte et le suivi des volumes collectés

<https://www.ge.ch/teaser/p-tite-poubelle-verte>

Communiquer la nécessité du tri : Selon la loi votée par le Conseil d'Etat genevois le 2 septembre 2022. Il y a obligation du tri pour les privés, les entreprises ou entités publiques autonomes.

Accompagnement individuel Zéro Waste (eco21-SIG)

Donner un entretien de 30 min gratuit pour sensibiliser à la réduction des déchets à la source et à l'optimisation du tri.

Information et sensibilisation à la gestion des déchets et l'économie circulaire

Evènement sur la thématique des déchets et de l'économie circulaire (eco21-SIG)

Proposition ponctuelle d'évènements de sensibilisation aux habitants de la commune.

INDICATEURS

Appréciation des capacités d'adaptation

ODD international

ODD Suisse

SUIVIS

Médiocre (0) ; Mauvais(1) ; MOYEN (2) ; Bon(3) ; Très bon (4)

<https://unstats.un.org/sdgs/dataportal>

<https://www.sdgital2030.ch/goals/12#facts>

Liens utiles	Adresses
Journée mondiale zéro déchet	https://www.un.org/en/observances/zero-waste-day
ZEROWASTE France (5R)	https://www.zerowasteFrance.org/
Save Food	https://www.savefood.ch/fr/
Guide des déchets des ménages	https://www.ge.ch/document/dechets-guide-dechets-menages
Déchets - Plan de gestion des déchets 2020 - 2025	https://www.ge.ch/document/dechets-plan-gestion-dechets-2020-2025
Réduisons nos déchets	https://www.ge.ch/dossier/reduisons-nos-dechets
Comment trier les déchets	https://www.ge.ch/comment-trier-ses-dechets
Guide des déchets : OFEV	https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/dechets/guide-des-dechets-a-z.html
ISO 14044 :2006	Sur l'Analyse du Cycle de Vie https://www.iso.org/fr/standard/38498.html
Carouge zéro déchets	Un défi, des objectifs. https://carougezerodechet.ch/
Comptes de flux de matières (CH-OFS)	Une première contribution de la statistique à la mesure de l'économie circulaire
Circular Economy Switzerland (CES)	https://circular-economy-switzerland.ch/?lang=fr
#	#ZeroWasteDay #CombattreLaPollutionPlastique



Agenda 2030 et Objectifs du label Cité de l'Énergie

id_bodd	CHAMPS D'ACTION	id_CE	CE domain	CE sousdomain	CE objectifs
A.1.1	A01,A02,A03,A04,A10	CE01111	1. DÉVELOPPEMENT, PLANIFICATION URBAINE ET RÉGIONALE	1.1. STRATÉGIE ÉNERGIE-CLIMAT	1.1.1. Objectifs énergétiques et climatiques
A.1.2	A01,A02,A03,A04,A10	CE01112	1. DÉVELOPPEMENT, PLANIFICATION URBAINE ET RÉGIONALE	1.1. STRATÉGIE ÉNERGIE-CLIMAT	1.1.2. Programme de politique énergie-climat
A.3.1	A01,A02,A03,A04,A09,A10	CE01114	1. DÉVELOPPEMENT, PLANIFICATION URBAINE ET RÉGIONALE	1.1. STRATÉGIE ÉNERGIE-CLIMAT	1.1.4. Adaptation au changement climatique
A.3.2	A01,A10	CE06625	6. COLLABORATION ET COMMUNICATION	6.2. COLLABORATION ET COMMUNICATION	6.2.5. Communication grand public
A.4.1	A01,A02,A03,A04,A10	CE01113	1. DÉVELOPPEMENT, PLANIFICATION URBAINE ET RÉGIONALE	1.1. STRATÉGIE ÉNERGIE-CLIMAT	1.1.3. Bilan, système d'indicateurs
B.7.2	A01,A10	CE06614	6. COLLABORATION ET COMMUNICATION	6.1. COMMUNICATION PAR LA COLLECTIVITÉ	6.1.4. Soutien financier
B.8.1	A01,A05,A10	CE05523	5. ORGANISATION INTERNE	5.2. PROCESSUS INTERNES	5.2.3. Achats
C.10.1	A01,A05,A10	CE04442	4. MOBILITÉ	4.4. TRANSPORTS PUBLICS	4.4.2. Gestion de la mobilité et mobilité combinée
D.16.2	A01,A02,A05	CE04423	4. MOBILITÉ	4.2. ORGANISATION DE LA CIRCULATION	4.2.3. Approvisionnement en produits au niveau local – commerces de proximité
F.25.3	A01,A04	CE02232	2. BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS	2.3. ÉCLAIRAGE ET EAU	2.3.2. Économies d'eau
F.28.1	A01,A02,A03,A010	CE01115	1. DÉVELOPPEMENT, PLANIFICATION URBAINE ET RÉGIONALE	1.1. STRATÉGIE ÉNERGIE-CLIMAT	1.1.5. Gestion déchets et des ressources
F.28.3	A01,A03	CE03327	3. APPROVISIONNEMENT ET DÉPOLLUTION	3.2. APPROVISIONNEMENT, DÉPOLLUTION ET EXPLOI	3.2.7. Traitement et valorisation énergétique des déchets